uvsq.fr

UVSQ Offre de formation

MINEURE SANTÉ (LAS ANTÉRIEURE À 2026)

DOMAINE(S) :
SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ, DROIT - ECONOMIE - GESTION, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARTS - LETTRES - LANGUES

NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac, Bac + 1, Bac + 2
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓

AVERTISSEMENTS :

A PARTIR DE LA RENTREE 2026, les modalités d'accès aux études de santé de l'UFR Simone Veil - Santé changeront.
Une page d'informations générales sera mise en ligne prochainement.

Cela signifie que le contenu de la page ci-dessous sera obsolète.

Merci de votre compréhension.
La Direction

Des nouvelles voies d'accès aux études de santé ont été mises en place à l'UVSQ pour diversifier les profils des étudiants sélectionnés et garantir à tous des poursuites d'études et des perspectives d'insertion professionnelle variées. **La Licence Accès Santé (LAS) est une des deux voies proposées.**

Les Licences Accès Santé (LAS) sont des années de Licence contenant des enseignements (60 ECTS) correspondant à la discipline choisie (Droit, Biologie, Maths, Histoire, Science Politique…) et des enseignements liés à la mineure santé (10 ECTS) qui apportent les compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé (enseignements en sciences fondamentales et en sciences humaines et sociales relevant du domaine de la santé), des modules pour découvrir les métiers de la santé, et un module de préparation aux épreuves orales.

Les enseignements de la Mineure Santé se déroulent **en distanciel**. Le programme de la mineure santé est identique en L1, L2 et L3.

La mineure santé permet d'accéder aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP).
Pour les LAS 1 :
Pour accéder dès la L1, vous devez choisir la licence qui correspond le mieux à vos projets et vos points forts parmi les licences suivantes proposant une mineure santé et y candidater *via* Parcoursup :

- Portail Mathématiques Physique Chimie,
- Portail Biologie-Informatique,
- Portail Mathématiques - Informatique,
- Portail Chimie-Biologie,
- Licence Droit,
- Licence Science Politique,
- Licence Economie-Gestion,
- Licence Sciences pour la santé - Rééducation et Réadaptation
- Licence Administration Économique et Sociale
- Licence Histoire

Les étudiants admis via Parcoursup en LAS 1 devront déclarer s'ils souhaitent ou non candidater à l'accès aux études de santé selon les modalités qui leurs sont communiquées courant février de chaque année universitaire. Tous les étudiants en LAS 1 seront interclassés pour chaque filière de santé pour laquelle ils ont candidatée.

Pour les L2 et L3 :

Toutes mentions de l'UVSQ, permettent l'accès aux études de Santé.
Les étudiants peuvent demander une inscription via e-candidat à la mineure santé courant octobre de chaque année universitaire. Les demandes sont examinées par une commission de l'UFR Simone Veil - Santé. Les étudiants retenus pourront s'inscrire à la mineure santé et avoir accès aux enseignements. Au cours de l'année, ils devront également déclarer s'ils souhaitent ou non candidater à l'accès aux études de santé selon les modalités qui leurs sont communiquées courant février de chaque année universitaire.
Tous les étudiants en LAS 2 & 3 sont interclassés pour chaque filière de santé pour laquelle ils ont candidatée.

Pour les étudiants qui ont suivi le PASS en l'année 2024-2025 : l'accès à la LAS 2 ne se fera que si vous êtes inscrit dans la licence de votre option.

Demande d'inscription à la mineure santé pour les L2/L3 2025/2026: via e-candidat UVSQ du 1er octobre au 17 octobre 2025.

Niveau de recrutement : Bac, Bac + 1, Bac + 2

Inscription

Inscription via Parcoursup pour les LAS 1
Inscription via e-candidat pour les L2/L3

Contenu de la formation

Les enseignements se déroulent **en distanciel : cours mis en ligne en novembre et séminaires de question réponses des enseignants de chaque UE** de janvier à mars. Le programme de la mineure santé est identique en L1, L2 et L3.

- UE 1: Chimie / Biochimie
- UE 2: Biologie cellulaire/ Histo-embryologie
- UE 3 : Biophysique / Physiologie
- UE 5: Anatomie
- UE 6: Connaissance du médicament
- UE 7: SHS

Contrôle de connaissances

L'examen des 6 UE de la mineure santé est prévu courant avril de l'année universitaire. Il se déroule à l'UFR Simone Veil-Santé
Chaque UE de la mineure santé ou la mineure santé complète (10 ECTS) peut être capitalisée durant tout le parcours de la licence.
En cas de non validation de la mineure santé ou de la majeure, la candidature n'est pas décomptée

Stages

Stage infirmier de 4 semaines pour les étudiants admis en médecine ou odontologie en juillet, aout ou septembre

Perspectives professionnelles

Métiers de la santé, professions libérales, fonction publique hospitalière, secteur privé de la Santé.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Filières de santé: Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie
ou
Poursuite au sein de votre licence.

Adresses et coordonnées

Service de Scolarité :

Gestionnaires de scolarité

Bérénice Briand
01 70 42 92 92
info.mineuresante.svs@uvsq.fr

Mathilde Picard

01 70 42 94 94
info.mineuresante.svs@uvsq.fr

Coordinatrice Pôle Médecine
Cécile Solignac
cecile.solignac@uvsq.fr
01 70 42 92 20

Responsable Scolarité
Mathieu Gabez
mathieu.gabez@uvsq.fr

Pôle Transversal (inscriptions /relais handicap)

Gestionnaires de scolarité

Emilie Hingue
01 70 42 93 78
emilie.hingue@uvsq.fr

Sophie Esteves
01 70 42 94 90
sophie-manuella.esteves@uvsq.fr

Coordinatrice Pôle Transversal
Sadika Rebas
01 70 42 94 89
sadika.rebas@uvsq.fr